



## LES HONORAIRES

- + 1500 EUROS TTC POUR UN MANDAT EXCLUSIF AU PRIX DE VENTE INFÉRIEUR A 231 500 €
- 5.5% D'HONORAIRES SUR MANDAT EXCLUSIF AU PRIX DE VENTE DE 231 501 € JUSQU'À 400 000 €
- 5000 EUROS TTC MINIMUM POUR TERRAIN et 3 000 EUROS TTC MINIMUM POUR STATIONNEMENT

PRIX DE VENTE	HONORAIRES	
	H.T.	T.T.C.
De 1 € à 16500 € (de 1€ à 15000€ nv)	1 250,00	1 500 €
De 16501 € à 33000 € (de 15001€ à 30000€ nv)	2 500,00	3 000 €
De 33001 € à 43500 € (de 30001€ à 40000€ nv)	2 916,67	3 500 €
De 43501 € à 54000 € (de 40001€ à 50000€ nv)	3 333,33	4 000 €
De 54001 € à 64750 € (de 50001€ à 60000 € nv)	3 958,33	4 750 €
De 64751 € à 75500 € (de 60001 € à 70000€ nv)	4 583,33	5 500 €
De 75501 € à 86250 € (de 70001€ à 80000€ nv)	5 208,33	6 250 €
De 86251 € à 107000 € (de 80001 € à 100000€ nv)	5 833,33	7 000 €
De 107001 € à 117500 € (de 100001€ à 110000€ nv)	6 250,00	7 500 €
De 117501 € à 128000 € (de 110001€ à 120000 € nv)	6 666,67	8 000 €
De 128001 € à 148500 € (de 120001€ à 140000€ nv)	7 083,33	8 500 €
De 148501 € à 159000 € (de 140001€ à 150000€ nv)	7 500,00	9 000 €
De 159001 € à 169500 € (de 150001€ à 160000 € nv)	7 916,67	9 500 €
De 169501 € à 180000 € (de 160001€ à 170000€ nv)	8 333,33	10 000 €
De 180001 € à 200500 € (de 170001€ à 190000€ nv)	8 750,00	10 500 €
De 200501 € à 231500 € (de 190001€ à 220000€ nv)	9 166,67	11 000 €
De 231501 € à 400000 €	= TTC / 1.20	5 %
De 400001 € à 600000 €	= TTC / 1.20	4.5 %
Au-delà de 600001 €	= TTC / 1.20	4 %

Honoraires à charge VENDEUR. Les honoraires appliqués sont ceux du mandat en cas de vente négociée. À compter du 01 Janvier 2017



SARL « LES 3 B » au capital de 53 100 Euros  
Immatriculée au R.C.S. d'ANGERS sous le n° 480 628 593 – Code NAF 6810 Z

Monsieur Sébastien BLANVILLAIN  
Titulaires de la carte professionnelle n° 2006-49-143-TG  
« Transaction sur immeubles et fonds de commerce » « Gestion immobilière »  
Délivrée par la préfecture de Maine et Loire

L'ADRESSE AGENCE ANGEVINE, agence immobilière, est garantie par  
GALIAN - 89, Rue de La Boétie – 75008 PARIS  
pour un montant de 240 000 Euros en TRANSACTION et de 1.600 000 Euros en GESTION IMMOBILIERE  
Adhérent FNAIM n° 27057 K

Titulaire du compte spécial (article 55 du décret du 20 Juillet 1972) n°25701282000  
Ouvert auprès du CREDIT AGRICOLE – Boulevard de Coubertin – 49000 ANGERS

Tous les versements font l'objet d'un reçu et doivent être fait au moyen de chèques barrés, de virements bancaires ou virements postaux,  
A l'ordre de L'ADRESSE AGENCE ANGEVINE

#### HONORAIRES DE LOCATION A USAGE D'HABITATION

Honoraires TTC de visites, de constitution de dossier et de rédaction de bail

- 5% du loyer annuel hors charges à la charge du locataire

- 5% du loyer annuel hors charges à la charge du propriétaire

Honoraires TTC d'établissement d'Etat des Lieux

- 3 € du m<sup>2</sup> à la charge du locataire

- 3 € du m<sup>2</sup> à la charge du propriétaire

(Etat des lieux réalisé par la Société AMEXPERT, avec reportage photographique et descriptif complet)

Honoraires TTC de négociation

- offert pour les biens sous mandat de gestion

- 100 € pour les biens non gérés

Honoraires TTC globaux

- Plafonnement de nos honoraires à 1 mois de loyer hors charges

pour les biens sous mandat de gestion

#### HONORAIRES DE LOCATION DE GARAGE

- 1 mois de loyer à la charge du locataire

- 1 mois de loyer à la charge du propriétaire

#### HONORAIRES DE LOCATION DES LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Rédaction de bail et état des lieux

25% H.T du loyer annuel Hors Charges

#### HONORAIRES DE GESTION IMMOBILIERE

7% H.T. des montants encaissés – Sur devis pour les cas particuliers

Indépendante, sociétaire volontaire du réseau L'ADRESSE,  
Notre agence reste engagée juridiquement et financièrement.